

et distribuer parmi les personnes engagées dans la grande culture, l'horticulture ou la culture des fruits, aux conditions qui seront prescrites par le ministre, des échantillons des produits de surplus que l'on considérera spécialement dignes d'introduction ;

(d) Analyser des engrais, naturels ou artificiels, et faire des expériences avec ces engrais, afin de constater leur valeur comparative lorsqu'ils sont appliqués à des cultures de différentes espèces ;

(e) Étudier la composition et la digestibilité des aliments destinés aux animaux domestiques ;

(f) Faire des expériences dans la plantation d'arbres propres aux bois de construction ou à l'ombrage.

(g) Étudier les maladies auxquelles sont sujettes les plantes et les arbres cultivés, et aussi les ravages des insectes destructeurs, et constater et essayer les moyens préventifs et remèdes les plus utiles dont il faut faire usage dans chaque cas.

(h) Étudier les maladies auxquelles les animaux domestiques sont sujets ;

(i) Constater la vitalité et la pureté des graines agricoles ; et

(j) Faire toutes autres expériences et recherches se rattachant à l'industrie agricole du Canada, qui seront approuvées par le ministre.

Comme nous l'avons vu, le système était destiné à toutes les parties de la Confédération. Il a été tenu compte de cette disposition de la loi : une ferme a été fondée à Nappan, N. E. ; pour les Provinces Maritimes ; une autre à Brandon, Man. ; une autre à Indian Head, T. N. O. ; une autre autre à Agassiz, C. B. ; mais la principale station se trouve à la Ferme Centrale d'Ottawa. C'est de cette dernière qu'il convient de s'occuper surtout, puisqu'elle est destinée à exercer son action parmi les cultivateurs de la Province de Québec.

Le terrain acheté à cette importante station centrale mesure une superficie de 466 acres. Il est situé sur les confins de la Cité d'Ottawa et occupe une légère éminence d'où on a une vue magnifique sur les édifices de la capitale fédérale, en même temps que sur les campagnes pittoresques du voisinage, tant dans la Province de Québec que dans la Province d'Ontario. Le sol présente la variété nécessaire aux différentes pratiques de l'expérimentation. On y trouve tous les intermédiaires depuis la terre forte argileuse à la terre sablo-argileuse.

Le court espace de temps écoulé depuis sa fondation, n'a pas encore permis à l'établissement d'atteindre ce qu'on pourrait appeler la période des conclusions. Une partie du terrain a dû être défriché ; il a fallu construire les bâtisses nécessaires, se pourvoir d'outillage et d'instruments spéciaux, tracer et combiner les plans d'opération. Néanmoins le visiteur est agréablement surpris du haut degré d'organisation et du parfait état de fonctionnement qu'on a pu obtenir dans un si court délai. Le fait est que l'Hon. Ministre de l'Agriculture a été très-heureux dans le choix du personnel chargé de la direction de la ferme. Ce personnel est composé d'hommes tout à fait compétents dans les rôles respectifs qu'ils ont obtenus uniquement en considération de leurs mérites. C'est un cas où l'on peut dire que la place a cherché l'homme et non pas l'homme qui a cherché la place.

Organisée sur toute la ligne, la ferme centrale est maintenant entrée sérieusement et pratiquement dans toutes les phases de l'expérimentation.

Une grande variété d'arbres, d'arbustes, de plantes fourragères ou légumineuses ; quantité d'espèces de grains dont l'introduction et l'amélioration sont considérées utiles au Canada, y sont déjà introduits et soumis à des cultures raisonnées et comparées.

Le laboratoire chimique est en pleine voie d'activité et rend de nombreux services. A la demande des cultiva-

teurs on y analyse gratuitement les sols, les produits, les engrais artificiels et toutes substances dont la connaissance chimique peut aider et intéresser la classe agricole.

Dernièrement un colon français des Cantons de l'Est qui, soit dit en passant, étudiait avec soin et intelligence la composition du sol qu'il cultive, était désireux de connaître quelle proportion de carbonate de chaux y était contenue. Il en envoya un échantillon, par la poste, à la ferme expérimentale et reçut peu de temps après, par la même voie, un rapport élaboré qui lui donna ample satisfaction.

L'hiver dernier plusieurs cultivateurs ont eu recours à la ferme pour faire éprouver la valeur germinative de différentes variétés de graines, offertes en vente par les marchands de Montréal et d'ailleurs. Et cette facilité offerte à tous de contrôler sans frais la qualité des semences, a déjà mis beaucoup de commerçants sur leurs gardes et aura pour effet de prévenir bien des abus.

La culture des arbres fruitiers est l'objet d'une attention toute spéciale. On a fait venir et on continue à importer des variétés de la Russie et d'autres climats rigoureux. Du moment qu'on aura éprouvé suffisamment la valeur d'une espèce, et qu'on n'aura plus de doute sur sa parfaite acclimatation dans notre pays, on en recommandera l'introduction générale dans nos campagnes et surtout on fera une distribution gratuite des greffes et boutures utiles à cette fin.

J. A. CHYCOINE.

Choses et autres.

De la suie comme engrais.—La suie est un des meilleurs fertilisateurs que nous ayons, et cependant on n'en tire, généralement, pas parti. Elle est aussi précieuse que le guano, et on devrait la sauver avec soin : elle contient de l'ammoniaque à un très-haut montant, et c'est ce qui la rend très-avantageuse pour presque toutes les espèces de plantes. Elle doit être appliquée sur le sol près des racines, et non sur les feuilles ou les tiges ; on, encore on prend douze pintes de suie que l'on fait dissoudre dans une tonne d'eau, et l'on a ainsi un excellent engrais liquide.

Prévoyance.—Si tu achètes ce qui est superflu pour toi, tu ne tarderas pas à vendre ce qui t'est le plus nécessaire. Épargne, pendant que tu le peux, pour le temps de la vieillesse et du besoin. Le soleil du matin ne dure pas tout le jour. Le gain est incertain et passager ; mais la dépense est toujours continuelle et certaine.

RECETTES

Conservation des bois en terre.

D'après le *Journal des viticulteurs*, voici un moyen supérieur à tous les autres de préserver de la pourriture les bois mis en terre (échelles, pieux, barrières, etc.).

Prendre résine 50 parties ; craie 40 ; sable blanc 500 ; huile de lin 4 ; oxyde de cuivre 1 ; acide sulfurique 1.—Faire chauffer d'abord ensemble la craie, la résine, le sable et l'huile de lin. Ajouter ensuite l'oxyde de cuivre et l'acide sulfurique mêler le tout et enduire de cette mixture étendu avec un pinceau le bois qu'on doit mettre en terre. L'enduit qui couvre ce bois devient dur comme la pierre, et le préserve indéfiniment de la pourriture.

Remède contre le rhume de cerveau

Aspirez longuement de l'acide acétique (bon vinaigre très-fort) renfermé dans un flacon, qu'on tient à l'entrée des narines pendant cinq minutes ; ce remède doit être employé dès le début du rhume de cerveau.